

27 NOV 2007

1936

00011911

3955



## Proposition de Projet

Participation à la mise en œuvre de la Convention de Stockholm  
au Sénégal

*Campagnes d'information, de sensibilisation, et de communication sur les  
Polluants Organiques Persistants (POPs) au Sénégal*

\*\*\*\*\*

### Destinataire

Coordination Nationale du **PMF/FEM**  
Sicap Sacrée-cœur III, Villa n° 114  
**B.P** 16031 Dakar fann, Sénégal  
**Téléphone** : 33 864 05 88/ 33 864 05 89  
**Fax** : 33 864 52 97  
**E-mail** : [gefsgp@sento.sn](mailto:gefsgp@sento.sn)

### Organisation requérante

Pesticide Action Network (**PAN**) **Africa**  
**BP**: 15938, Dakar Fann  
**Tel**: (221) 33 825 49 14  
**Fax**: (221) 33 825 14 43  
**E-mail**: [abouthiam@pan-afrique.org](mailto:abouthiam@pan-afrique.org)  
**Site web**: <http://www.pan-afrique.org>

## INFORMATIONS GENERALES

**Titre du projet : Participation à la mise en oeuvre de la Convention de Stockholm au Sénégal :** Campagnes d'information, de sensibilisation et de communication sur les Polluants Organiques Persistants au Sénégal.

**Organisation requérante (présentation sommaire) :** Pesticide Action Network (PAN) Africa est un réseau d'information et d'actions pour le contrôle des pesticides. Il fait partie de Pesticide Action Network International, une coalition à l'échelle mondiale de groupes de volontaires, d'Organisations Non Gouvernementales, de la société civile, d'instituts de recherche, d'universités et de citoyens œuvrant pour l'adoption de pratiques écologiques saines en lieu et place de l'utilisation des pesticides chimiques dangereux.

Personne ressource de l'organisation : nom, titre, coordonnées (adresse, Tél., fax, Email)

**Dr Abou THIAM**  
**Coordonnateur Régional, PAN Africa**  
**Tél. : 00 221 33 825 49 14**  
**Fax : 00 221 33 825 14 43**  
**E-mail : aboutthiam@pan-afrique.org**

## PROJET

Domaine(s) focaux du PMF/FEM ciblés(s) :

Biodiversité  Changements climatiques  Eaux internationales  Dégradation des terres

**Polluants Organiques Persistants**

Programme(s) opérationnel(s) PMF/FEM :

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12								
<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>						
13	14	15	Multiple						

Type de projet :

Démonstration  Renforcement des capacités  Recherche appliquée, analyse de politiques

**Démonstration d'information, communication, sensibilisation**

### Résumé du projet :

Le Sénégal a ratifié le 8 octobre 2003 la Convention de Stockholm qui a pour objectif ultime de protéger la santé humaine et l'environnement des effets néfastes des Polluants Organiques Persistants (POPs). Les principales sources de POPs identifiés au Sénégal se trouvent dans les secteurs agricoles, industriel et les décharges domestiques et hospitalières. Le projet interviendra sur le territoire national principalement dans la zone maraîchère des Niayes et la zone cotonnière (Kolda).

Le projet a pour but d'informer, de sensibiliser et de former en vue de préserver la santé des populations et de protéger l'environnement contre les effets néfastes des POPs en éduquant les acteurs et les communautés sur les enjeux liés aux POPs. L'objectif principal est d'assurer l'information, la sensibilisation et la formation des populations sur les POPs et les sujets connexes à travers la sensibilisation et la formation. Les agriculteurs, les consommateurs, les autorités décentralisées, les décideurs, les médias, les groupements de femmes et les organisations de la société civile seront les cibles privilégiées du projet. Des outils de communication (brochure, posters, affiches, articles, banderoles et CD) seront développés et des ateliers d'information et de sensibilisation seront organisés à l'intention des acteurs sus cités. Le projet devra à court terme mener à une prise de conscience sur les dangers liés aux POPs et les menaces qu'ils présentent sur la santé et l'environnement mais aussi à une meilleure connaissance par les populations du Plan National de Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm établi par les autorités sénégalaises. Le changement de comportement qui doit en résulter, induira une meilleure implication des principaux acteurs dans la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les POPs au Sénégal. Le projet aura comme impacts une utilisation réduite et appropriée des pesticides dangereux dont les POPs.

### FINANCES

Budget	Montant (Fcfa)	Pourcentage
Participation de l'organisation (PAN Africa)	12.030.000	40,00 %
Financement sollicité du FEM	13.000.000	43,3 %
Autres bailleurs (Global Green Grant Fund)	5.008.635	16,7 %
<b>Total</b>	<b>30.038.635</b>	<b>100%</b>

A remplir par la Coordination Nationale du PMF/FEM :

Date de soumission :	
Numéro de projet :	

## 1. TITRE DU PROJET

**Participation à la mise en Œuvre de la Convention de Stockholm au Sénégal :** Campagnes d'information, de sensibilisation, de communication et de formation des communautés sur les Polluants Organiques Persistants.

## 2. CONTEXTE GLOBAL

Le Sénégal couvre une superficie de 196.722 km<sup>2</sup> et est situé dans la zone Soudano sahélienne de l'Afrique Occidentale.

Il est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

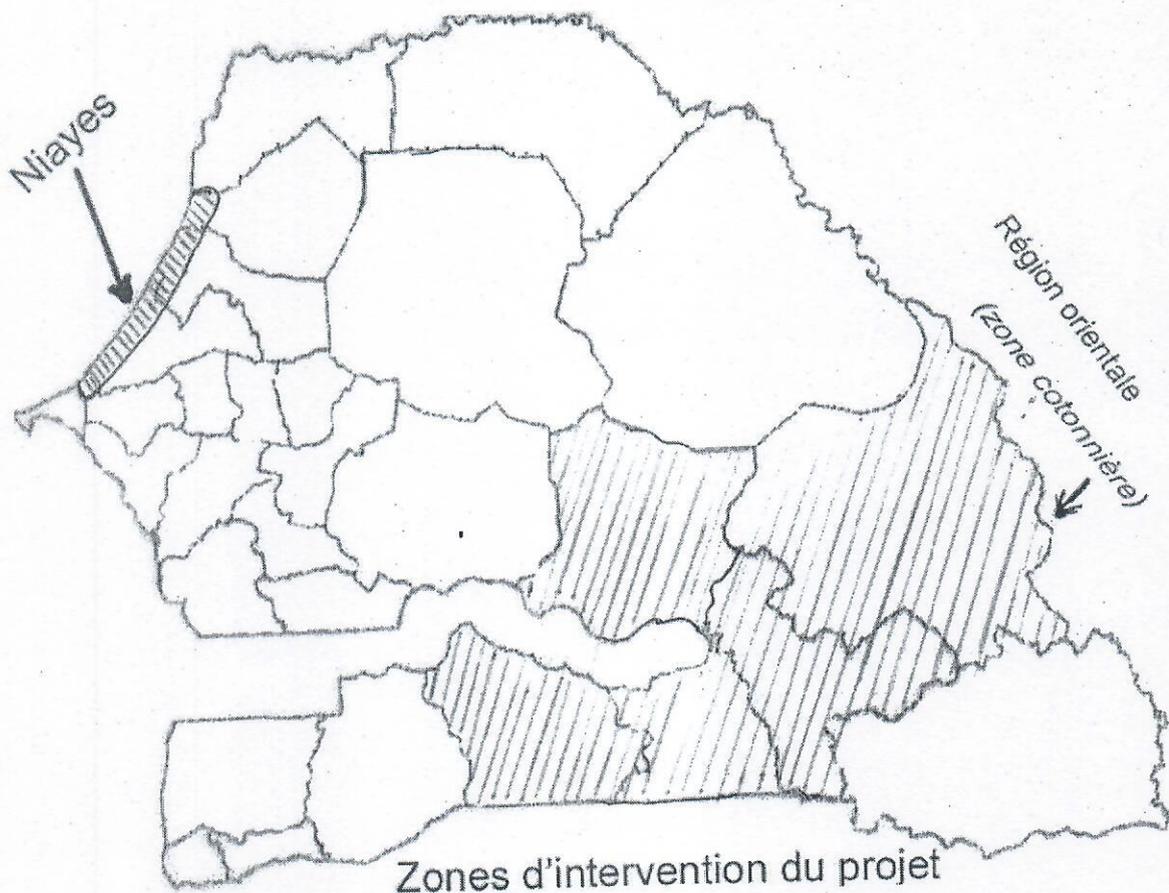
Le climat est caractérisé par deux saisons : sèche et froide. Une saison chaude et pluvieuse marquée par la circulation de la mousson de juin à octobre et une saison sèche durant laquelle soufflent les alizés continentaux à dominante nord nord-est. La pluviométrie varie fortement d'une région à l'autre, passant de 1000 mm/an dans le sud à moins de 300 mm/an dans le nord. Les écarts de températures sont sensibles d'Ouest en Est. Dakar présente un maximum de 32°C et un minimum de 15°C, tandis que Tambacounda présente un maximum de 46°C et un minimum de 17°C.

La végétation évolue du Nord au Sud en fonction du gradient pluviométrique. On rencontre les steppes arbustives et arborées du domaine sahélien, les savanes arbustives et arborées du domaine sahélo-soudanien, les forêts claires, les forêts galeries le long des cours d'eau et dans le domaine guinéen et les mangroves sur les berges des fleuves Saloum et Casamance et dans les estuaires.

Le pays est constitué de six zones écogéographiques (Vallée du Fleuve Sénégal, Zone sylvopastorale, Bassin arachidier, Niayes, Casamance et Sénégal Oriental) subdivisées en 11 régions administratives. Il dispose d'importantes ressources en eaux de surface et souterraines qui, en dépit de leur inégale répartition spatiale, permettent de compenser l'indigence des précipitations.

La population sénégalaise est estimée à 11,9 millions en juillet 2006 avec un taux d'accroissement annuel de 2,8%. La population urbaine est de 51% en 2005 et la population agricole active est estimée à 3.224.000 personnes en 2002.

Les principales ethnies sont les wolofs, les Lébous, les Pulaars, les sérères, les Diola (10%), les Mandingues, les Soninkés, les Bassaris...



### Les POPs au Sénégal

Beaucoup d'effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement ont été associés aux POPs par plusieurs études. Il s'agit entre autres des maladies congénitales, des cancers, des troubles de fonctionnement du système endocrinien et de défense de l'organisme, des mutations génétiques des effets négatifs sur la faune et la flore, la contamination des eaux etc. C'est du reste pour toutes ces raisons que plusieurs nations, dont le Sénégal se sont engagées à protéger la santé humaine et l'environnement à travers la Convention de Stockholm.

Le développement industriel a conduit à l'utilisation de quantités de plus en plus importantes de produits chimiques. Il est indéniable que ces produits ont permis des avancées notamment dans le domaine de la protection des cultures, mais ils sont aujourd'hui sujets à de nombreuses préoccupations à cause des menaces qu'ils constituent pour la santé humaine, l'environnement et l'économie. Le Sénégal consomme en moyenne 500.000 litres de pesticides liquides et 1500 tonnes de pesticides solides par an (Ministère de l'Environnement, 2004). Malheureusement ces pesticides sont utilisés dans de très mauvaises conditions ; ce qui aboutit souvent à des conséquences fatales.

Des empoisonnements par les pesticides sont signalés dans les zones agricoles du Sénégal principalement dans la zone cotonnière. Dans la région de Kolda, 23 décès ont été enregistrés en août 2000 et étaient liés à une

intoxication aux carbamates (Carbofuran) contenus dans les produits distribués avec les semences d'arachide au Sénégal. Il a été également enregistré 103 cas d'incidents en 2004 dus aux pesticides chimiques dans 15 villages du département de Vélingara. Il existe de nombreux cas d'empoisonnement et décès liés aux pesticides. La base des données de PAN Africa sur les cas d'intoxication dus aux pesticides au Sénégal contient plus de 500 cas (PAN Africa, 2003). Les frais investis chaque année par les agriculteurs pour l'achat des pesticides et pour les soins de santé liés aux maladies dues aux pesticides, contribuent à appauvrir davantage les communautés rurales.

Au-delà des pesticides, d'autres POPs appelés Dioxines et Furannes sont libérés dans l'environnement à partir de l'incinération des déchets municipaux dans les décharges, l'incinération des déchets médicaux, les rejets industriels, les fonderies artisanales, le fumage des pneus etc. Les Dioxines et Furannes peuvent causer beaucoup de dégâts à l'homme et à l'environnement.

Une étude menée en 2005 par PAN Africa et le Groupe de travail « Dioxines, PCBs et Déchets » de l'IPEN et l'Association Amika (République Tchèque) a mis en évidence la contamination par les Dioxines, les PCBs (Biphényl poly chlorés) et l'HCB (Hexa-chlorobenzène) des œufs de poules près du site de la décharge de Mbeubeuss dans une banlieue de Dakar au Sénégal (PAN Africa, 2005).

L'achat de pesticides et les frais de santé associés à la prise en charge des maladies dues aux POPs contribuent dans une très large mesure à enraceriner les populations dans un cycle de pauvreté et de dépendance aux pesticides.

Le projet vise donc à casser ce cycle de dépendance et à améliorer les revenus des populations et leur état de santé à travers entre autre la prise de conscience des dangers liés aux POPs et l'appropriation des méthodes alternatives à leur utilisation.

### **3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE REQUÉRANTE**

Pesticide Action Network (PAN) Africa est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif agréée par les autorités sénégalaises par arrêté n° 001195/MFASN/DDC du 23 février 1999. PAN Africa est un réseau d'informations et d'actions pour le contrôle des pesticides. Il fait partie de Pesticide Action Network International, une coalition à l'échelle mondiale de groupes de volontaires, d'Organisations Non Gouvernementales, de la société civile, d'instituts de recherche, d'universités et de citoyens œuvrant pour l'adoption de pratiques écologiques saines en lieu et place de l'utilisation des pesticides chimiques dangereux. PAN Africa, le centre pour l'Afrique, est établi à Dakar depuis mai 1996. Il coordonne les activités du réseau à l'échelle du continent.

PAN Africa compte actuellement des organisations et personnes membres dans les pays africains suivants : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Mali, Niger,

Nigeria, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Il est au service de ses membres, des organisations paysannes, des institutions gouvernementales, intergouvernementales et internationales et de toutes les bonnes volontés travaillant dans le sens des objectifs fixés. Ces objectifs sont principalement:

- d'informer et de sensibiliser davantage sur les dangers liés à l'utilisation des pesticides dans l'agriculture et dans la lutte contre les vecteurs de maladies ;
- d'œuvrer à la compréhension par le grand public et les politiques, des questions complexes et des enjeux liés à l'utilisation sans discernement des pesticides ;
- de mobiliser l'opinion publique et de canaliser les efforts dans le but de faire face de façon efficace et efficiente à l'ensemble des problèmes posés par la fabrication, le stockage, l'utilisation et la distribution des pesticides chimiques ;
- d'œuvrer à la recherche, à la promotion et à la diffusion de méthodes, de techniques, et de technologies adaptées aux divers environnements et constituant des alternatives aux pesticides chimiques dangereux et coûteux ;
- de promouvoir la protection de la santé humaine et celle de l'environnement et les pratiques d'agriculture durable, basées sur une gestion rationnelle et une valorisation des ressources locales ;
- de mener des activités de plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure gestion des pesticides et la promotion de l'agriculture durable.

PAN Africa a un comité directeur international de 7 membres et dispose des ressources humaines avec des expertises requises pour la réalisation du présent projet. Il s'agit :

- |                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| • Dr Abou THIAM              | Coordonnateur Régional        |
| • Mr Henry René DIOUF        | Chargé des Programme          |
| • Dr Alassane SARR           | Chargé de Programme           |
| • Mr Souley Maman Lawan      | Chargé de Projet/DDT campagne |
| • Mr Mourtada THIAM          | Chargé de Projet              |
| • Mlle Siré Badji            | Chargé de Projet              |
| • Mlle Marie Emilie DIALLO   | Assistante administrative     |
| • Mme NDIAYE Fatou KOITE     | Assistante comptable          |
| • Mr Mamadou KANE            | Chargé de la documentation    |
| • Mme SOUMARE Suzanne TRAORE | Stagiaire                     |
| • Bamba SAGNA                | Stagiaire                     |
| • Mr Daouda BALDE            | Animateur de formation        |

Les activités de PAN Africa sont axées principalement sur les problèmes environnementaux et sanitaires posés par les pesticides utilisés dans l'agriculture et dans la lutte contre les vecteurs de maladies et les questions connexes aux produits chimiques tels que les dioxines et furannes. Quelques activités sont mentionnées ci-après.

Dans le cadre de ses activités sur les POPs, PAN Africa assure depuis 2003 la coordination pour la région Afrique Francophone du projet International pour l'Élimination des POPs (IPEP) du Réseau International pour l'Élimination des POPs (IPEN). Ce projet a pour objectif principal de promouvoir la participation active et effective de la Société Civile dans la mise en œuvre de la Convention de Stockholm. En 1998, un atelier international sur le thème "Les POPs, la Convention sur l'Information et le Consentement Préalables (PIC) et les pesticides des classes Ia et Ib de l'OMS : analyse de la situation en Afrique " a été organisé. Une étude a été menée en 1999 et en 2003 sur la réglementation des pesticides des classes Ia et Ib de l'OMS et les pesticides dangereux dans 7 pays africains : (Mali, Sénégal, Ghana, Cameroun, Bénin, Ouganda et Zimbabwe).

De 2002 à 2003, PAN Africa a mené des activités d'information et de sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation du Bromure de méthyle et sur les alternatives. Il faut rappeler que le bromure de méthyle est un pesticide largement utilisé pour le traitement des stocks et fait parti de la quarantaine des produits faisant l'objet d'interdiction dans le commerce international. Le bromure de méthyle fait partie des substances appauvrissant la couche d'ozone et qui a été ciblé par le Protocole de Montréal et qui devra être éliminé à l'horizon 2005.

De 2001 à 2004, des activités d'information et de formation sur la gestion intégrée des ravageurs en faveur de producteurs de coton dans la zone cotonnière et des productrices de légumes frais dans la zone des Niayes ont été menées. Dans ce cadre, plus de 600 producteurs ont été formés aux techniques de lutte intégrée contre les déprédateurs des cultures. En 2003, PAN Africa a mené une étude d'évaluation des projets de production du coton biologique au Sénégal. Des recherches ont été également menées de 2001 à 2003 sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement au Sénégal au Mali et au Cameroun.

Des ateliers de formation sur les techniques de Plaidoyer/Lobbying dans le cadre du renforcement des capacités des partenaires et membres du réseau PAN Africa afin de leur permettre de conduire des actions efficaces d'influence sur les décideurs en faveur de la réduction de l'utilisation des pesticides et de l'utilisation des alternatives aux pesticides, de la protection de la biodiversité et des changements de politique.

Depuis 2005, PAN Africa, bénéficie avec PAN United Kingdom de l'appui financier de l'Union Européenne pour réaliser un projet international intitulé *"Pesticides et Pauvreté : Mise en œuvre des Conventions relatives aux pesticides pour un développement sain et équitable"*.

Le projet a pour objectif global d'aider les pays en développement à mettre efficacement en œuvre les instruments internationaux sur les produits chimiques dans le but de contribuer à l'intégration de la dimension environnementale dans les priorités de développement et de promouvoir un développement sain et juste dans les zones rurales.

Dans d'autres pays comme le Mali et le Togo, les Autorités Nationales Désignées (AND), les acteurs gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre de la convention de Rotterdam sur la procédure PIC et des membres des communautés utilisant beaucoup de pesticides ont été formés sur des méthodologies de suivi communautaire et de documentation des impacts des pesticides sur la santé des populations et le renseignement des formulaires de rapport d'incidents de la procédure PIC.

De même, plusieurs activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des ONGs ont été menées afin de leur permettre de mieux contribuer à la gestion des pesticides et de mieux promouvoir la mise en œuvre au niveau local des conventions internationales sur les produits chimiques. C'est ainsi que des acteurs des ONG du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Maroc, du Sénégal, du Togo, de la Tunisie ont été formés sur les méthodes de suivi communautaire des impacts de pesticides sur la santé et de suivi des impacts écotoxicologiques des pesticides. Ces ONGs ont pu bénéficier du soutien financier et technique du projet pour la réplication de cette formation auprès des communautés afin de leur permettre elles aussi de contribuer à la mise en œuvre de ces instruments.

Une autre des réalisations majeures du projet « Pesticide et Pauvreté » est l'accompagnement des producteurs de coton de Vélingara (Sud-Ouest du Sénégal) afin de leur permettre d'utiliser la méthode de Lutte Intégrée contre les Déprédateurs (LID). En effet, après être formés par PAN Africa durant quatre années sur la méthode LID, les producteurs avaient souhaité être accompagnés afin de pouvoir appliquer les connaissances acquises en plein champ.

Sur un autre plan, 50.000 tonnes de stocks de pesticides obsolètes ont été inventoriées dans les pays africains. Ces pays n'ont pas les capacités requises pour une élimination écologiquement rationnelle de ces stocks. C'est pour cette raison que PAN Afrique, PAN UK et WWF ont initié en 2000 avec l'appui des autres partenaires un programme dénommé : « *Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes (PASP)* ». PAN Africa, PAN UK et WWF sont responsables de la mise en œuvre de la composante « *Entité de Gestion des Activités transversales (EGAT)* du Programme ».

Cette composante a pour objectifs de:

- renforcer les capacités des ONGs nationales dans les problèmes liés aux pesticides ;
- appuyer le PASP dans la gestion du savoir ;
- identifier les pratiques et les technologies d'élimination alternatives pour les pesticides périmés.

PAN Africa publie également en français et en anglais un bulletin d'information trimestriel 'Pesticides & Alternatives'. Des supports tels que les affiches, les brochures, les posters, les dépliants, les vidéos, les communiqués de presse, etc. sont réalisés pour sensibiliser le public sur les pesticides, les alternatives et les sujets connexes aux pesticides.

#### **4. DOMAINES FOCaux ET PROGRAMMES(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLÉ(S)**

Le présent programme se focalise principalement sur les Polluants Organiques Persistants qui est l'un des domaines focaux du Fonds de L'Environnement Mondial (FEM). Il s'agit d'un projet de démonstration, d'information, de sensibilisation et de communication sur les dangers liés aux POPS et les alternatives existantes qui est également ciblé par le FEM.

#### **5. JUSTIFICATION**

Les Polluants Organiques Persistants ou POPs sont un groupe de substances chimiques toxiques qui persistent dans l'environnement, qui se déplacent loin de leurs sources d'émission et qui s'accumulent dans les tissus adipeux des êtres vivants. Ils se transmettent de la mère à l'enfant et sont associés à plusieurs maladies dont les cancers, les malformations congénitales, l'infertilité etc. (PAN Africa, 2007). Pour toutes ces raisons, la communauté internationale s'est engagée à travers la Convention dite de Stockholm, à éliminer progressivement la production et l'utilisation des POPs.

Au Sénégal, les populations utilisatrices des pesticides sont à majorité analphabètes et on note une utilisation irrationnelle et abusive de ces produits dont certains sont des POPs. A ce propos, des pesticides POPs, notamment l'Aldrine, la Dieldrine et le Chlordane sont utilisés soit pour lutter contre les ravageurs des cultures soit pour protéger les meubles contre les termites, alors qu'ils ne sont plus officiellement autorisés à être utilisés.

Ces POPs proviennent des détournements et enlèvements de stocks de pesticides obsolètes existants au Sénégal et des trafics illicites qui se feraient sur le territoire national (Ministère de l'Environnement, 2005). En effet, une grande quantité des stocks de pesticides obsolètes au Sénégal était constituée de la Dieldrine et de l'Aldrine. La plupart de ces stocks étaient conservés dans des dépôts (Saint Louis, Richard Toll, service d'hygiène de Dakar) et constituaient de réels dangers pour les populations riveraines et de sources de pollution de la nappe phréatique (Ministère de l'Environnement, 2005). En 2003 ces stocks obsolètes ont été identifiés et acheminés en Allemagne pour leur élimination.

Cependant, des résultats de recherche publiés en 2003 par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) (Ministère de l'Environnement, 2005) attestaient que 13% des pesticides utilisés au Sénégal étaient des Organochlorés dont le DDT, l'Heptachlore, la Dieldrine, l'Endrine, l'Aldrine et le Mirex. En outre, en 2000 le laboratoire de chimie analytique et de Toxicologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a mis en évidence la présence des résidus de DDT dans des fruits et légumes prélevés dans les marchés de Dakar. Par ailleurs, dans le Rapport Final du Projet de Renforcement des Capacités pour une Gestion Rationnelle des POPs et d'Elaboration du Plan National de Mise en Ouvre de la Convention de Stockholm au Sénégal, on peut noter que 'le Sénégal à l'image de ses pays limitrophes est confronté à un trafic transfrontière illicite des produits chimiques dont les POPs' (Ministère de l'Environnement, 2005).

En effet, après la ratification de la Convention de Stockholm sur les POPs par le Sénégal, la Direction de l'Environnement a élaboré en collaboration avec les organisations de la société civile telles que PAN Africa, un Plan National de Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm (PNMO). L'information, la sensibilisation et le renforcement des capacités sur les risques liés aux POPS, la promotion de la lutte intégrée contre les déprédateurs, la mise en oeuvre d'une stratégie de communication destinée aux utilisateurs finaux pour une utilisation rationnelle des pesticides sont entre autres des actions définies par le PNMO.

Dans ce PNMO, des activités telles que la formation, l'information du public sur les dangers des POPs et la promotion des alternatives sont dévolues aux organisations de la société civile. En ce sens, le projet constitue une contribution au PNMO et les résultats du projet contribueront à la mise en oeuvre de la convention de Stockholm au Sénégal.

A travers la communication, la sensibilisation et la formation des acteurs, le projet contribuera à l'amélioration des pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides en général et des POPs en particulier. Ces pratiques alternatives sont susceptibles d'améliorer la santé des populations mais aussi leurs revenus, à travers des économies sur les prix de pesticides et des coûts de soin de santé. Par exemple au Sénégal 21 à 33% du coût de production de coton est absorbé par l'achat des pesticides et 40% pour la production du concombre (Atelier, 2007). Ainsi, la formation et l'accompagnement des producteurs à pratiquer la lutte intégrée contre les déprédateurs des cultures maraîchères permettront de réduire l'utilisation des pesticides, d'améliorer les conditions de vie des producteurs, d'augmenter leurs revenus et de réduire ainsi la pauvreté.

L'éducation et la sensibilisation sur les dangers et les sources des Dioxines et Furannes, particulièrement le brûlage des sachets plastiques et les petits métiers artisanaux (fonderies, procédé de récupération du fer dans les pneus, ou du plomb dans les batteries des voitures, fumage des peaux...) permettront aux populations de contribuer à réduire le flux d'émission de ces substances et donc, de contribuer à la mise en oeuvre de la Convention de Stockholm.

## **6. OBJECTIFS DU PROJET**

Le projet a pour but de préserver la santé des populations et de protéger l'environnement contre les effets néfastes des POPs en contribuant à l'application du Plan National de Mise en Oeuvre de la Convention de Stockholm.

**L'objectif principal** de ce projet est d'amener progressivement les communautés à réduire puis à abandonner l'utilisation des pesticides POPs, mais aussi à limiter les émissions des Dioxines et Furannes.

Les objectifs spécifiques sont :

**Objectif 1** : Identifier et documenter les pesticides POPs utilisés au Sénégal, leur provenance, leurs impacts, mais également les sources de Dioxines et Furannes

**Objectif 2** : Informer et sensibiliser les populations de quelques sites sur la Convention de Stockholm, le PNMO et les dangers liés aux pesticides POPs ainsi qu'aux Dioxines et Furannes

**Objectif 3** : Promouvoir des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides chimiques en général et des pesticides POPs en particulier

Ces objectifs sont centrés sur les Polluants Organiques Persistants qui constituent le programme opérationnel 14 du FEM. Il s'agit d'un projet d'information, de communication et de sensibilisation qui est également un thème prioritaire du FEM.

## **7. RÉSULTATS ET ACTIVITÉS**

**Objectif 1** : identifier et documenter les pesticides POPs utilisés au Sénégal, leur provenance, leurs impacts, mais également les sources de Dioxines et Furannes

**Résultat 1** :

**A court terme** : les différents pesticides POPs utilisés au Sénégal sont identifiés, ainsi que leur provenance. Des informations détaillées sur leurs caractéristiques, leurs utilisations, leurs impacts négatifs et les solutions possibles sont documentées (documents imprimés, CD, version électronique).

L'indicateur permettant de mesurer ce résultat sera le nombre de documents produit, le nombre de décideurs, de structures et de personnes ayant reçu les documents.

**Effet** : les décideurs locaux et nationaux, les structures, les organisations paysannes, les élèves et étudiants sont en possession des documents produits sur les pesticides POPs et les Dioxines et Furannes.

L'indicateur sera le nombre de feedback reçu par rapport à ces documents.

**Impact** : les différentes utilisations, les impacts, les provenances des pesticides POPs utilisés au Sénégal ainsi que les sources des Dioxines et Furannes sont bien connus. Ce qui facilitera les actions à mener.

Les activités qui seront menées afin d'obtenir ces résultats sont indiquées ci-après :

- **Activité 1.1** : Enquêtes, observations directes et bibliographie pour identifier les différents pesticides POPs utilisés au Sénégal, les sites et les utilisations, les provenances, les impacts négatifs mais également les différentes sources de Dioxines et Furannes
- **Activité 1.2** : Analyses, commentaires et documentations des résultats des enquêtes et observations directes en relation avec la convention de Stockholm et le PNMO
- **Activité 1.3** : documentation des alternatives existantes et leurs stratégies d'application

**Objectif 2** : informer et sensibiliser sur la Convention de Stockholm, le PNMO et les dangers liés aux pesticides POPs ainsi qu'aux Dioxines et Furannes

### **Résultat 2**

**A court terme** : meilleure connaissance par les décideurs, les autorités décentralisées, les populations d'agriculteurs, de maraîchers, les Structures, etc. des POPs, des Dioxines et Furannes, de leurs dangers, de leurs caractéristiques, de leurs source et provenance, ainsi que de la convention de Stockholm et du PNMO au Sénégal.

Les indicateurs de mesure sont le nombre de campagnes d'information, de sensibilisation et de communication organisées ; le nombre de personnes, de structures, de décideurs etc. ayant participé à ces campagnes ; mais également le nombre de supports distribués: brochures, posters, affiches, CD etc.

**Effet** : prise de conscience par les populations et les communautés, des menaces que les pesticides POPs, les Dioxines et Furannes présentent pour la santé humaine et environnementale ; mais aussi l'implication des structures de développement et des autorités décentralisées dans la gestion des POPs à travers l'application du PNMO.

L'indicateur sera le nombre de témoignages faits par les principaux acteurs, les articles parus dans les journaux et les actions menées par les participants aux ateliers.

**Impacts** : changement de comportement chez les utilisateurs des pesticides POPs et dans les activités qui émettent les Dioxines et Furannes. Ce qui aboutira à la réduction progressive jusqu'à l'abandon de l'utilisation des pesticides POPs par les agriculteurs.

L'indicateur sera le résultat des enquêtes de suivi après la fin du projet.

Les activités permettant d'atteindre les résultats ci-dessus sont les suivantes :

**Activité 2.1 :** Production et réalisation des supports d'information, de sensibilisation et de communication : guides, dépliants, affiches, posters, T-shirt, casquettes, CD.

Ces supports seront distribués, disséminés et/ou expliqués au cours des différents ateliers qui seront organisés par le projet, mais également à certains partenaires et acteurs concernés par la question des POPs.

**Activité 2.2 :** organiser des ateliers nationaux d'information, de sensibilisation et de communication sur les POPs, la Convention de Stockholm et son Plan National de Mise en Oeuvre.

Deux ateliers seront organisés dans deux zones différentes, ciblées par le projet.

**Objectif 3 :** Promouvoir des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides chimiques en général et des pesticides POPs en particulier

### **Résultat 3**

**A court terme :** meilleure connaissance par les acteurs des alternatives aux pesticides en général et aux pesticides POPs en particulier.

L'indicateur sera le nombre de cotonculteurs formés, appuyés et suivis dans la région de Vélingara.

**Effet :** substitution progressive des pesticides POPs par les alternatives proposées et enseignées aux utilisateurs.

L'indicateur sera le nombre de personnes utilisatrices de POPs ayant manifesté leur désir d'utiliser les alternatives

**Impact :** adoption des alternatives à l'utilisation des Pesticides POPs par les utilisateurs et intégration de ces alternatives dans les politiques nationales agricoles.

L'indicateur sera le nombre de personnes (maraîchers, cotonculteurs et riziculteurs) qui appliquent effectivement les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides POPs.

Les activités permettant d'atteindre les résultats ci-dessus sont les suivantes :

**Activité 3.1:** Diffusion des alternatives existantes lors des campagnes de sensibilisation et de formation sur les POPs.

**Activité 3.2 :** Appuyer les producteurs de coton de la région de Vélingara à l'application en pleins champs de la LID (Lutte Intégrée contre les Déprédateurs des cultures). En effet, avec son projet Pesticides et Pauvreté, PAN Africa a déjà formé plusieurs producteurs de coton à travers les CEP (Champs Ecole Paysans) dans la région de Vélingara. Ainsi l'application en pleins champs de cette pratique écologique alternative à l'utilisation des pesticides permettra non seulement de s'éloigner progressivement des pesticides (but de la Convention) mais permettra également l'amélioration des conditions sanitaires et économiques des producteurs.

## 8. PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITÉ DU PROJET

Les organisations locales ciblées, affiliées au réseau PAN dans les différentes zones du projet seront informées, sensibilisées et formées sur les enjeux liés aux POPs et les alternatives afin de démultiplier les connaissances acquises dans leurs zones. Il s'agit plus précisément de :

- RESABEC, Groupement féminin dans la zone des Niayes (Thiès) dont la personne ressource est Jane Diatara
- MUUTAKKU LIGEY, Groupement féminin basé dans les Niayes de Sangalkam dont la personne ressource est Awa CISS
- FEDRINE, groupement féminin basé dans les Niayes de Sangalkam dont la personne ressource est Awa N'DIONE
- De la Fédération Environnement 2000 dans la zone cotonnière (Tambacounda) dont la personne ressource est Mr Balla Moussa Camara (Tél. : 00221 937 81 89/982 36 03)
- Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement par la méthode Biologique - ASPRONEBIO- Vélingara

Les principales cibles du projet que sont les agriculteurs, les autorités décentralisées, les groupes sociaux, etc. seront enquêtées, interviewées et observées directement dans leurs pratiques par l'équipe du projet. Les résultats nous permettront de juger comment les acteurs ont été influencés par les activités du projet. Les personnes ressources (fédérations et groupements féminins) seront pleinement impliquées dans l'évaluation afin de s'assurer que les activités menées les aident à réaliser leurs activités en matière de protection de l'environnement et de la santé des populations. Ces évaluations combineront aussi bien les activités pratiques que celles d'éveil des consciences des populations en matière de POPs et de leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement. Les paramètres que l'évaluation prendra en compte seront les produits, les effets et les impacts escomptés en utilisant deux approches qualitative et quantitative.

L'approche qualitative sera basée principalement sur les interviews, les entretiens et les observations directes concernant la compréhension des objectifs du projet, les changements dans la façon de faire et/ou de penser, la qualité des documents et des supports produits et disséminés, la compréhension des messages à travers les supports (dépliants, affiches, posters, ...) produits par le projet.

L'approche quantitative sera d'évaluer, le nombre des campagnes de sensibilisation, de formation et de communication organisées et d'identifier les outils (questionnaires) qui ont eu plus de succès, d'influence et d'impacts positifs sur les populations cibles. Il sera énuméré ici le nombre de participants aux différentes manifestations, le nombre de matériels distribués, les articles publiés, les rapports distribués aux partenaires et aux principaux acteurs, le nombre de feedbacks reçus.

## **9. GESTION : STRATÉGIE ET ORGANISATION**

Le projet aura une durée de douze (12) mois. Les activités seront menées sur le territoire national principalement dans la zone des Niayes, et dans la zone cotonnière.

Les personnes devant intervenir dans la réalisation du projet sont :

- Un chargé de la coordination notamment la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet, la préparation des rapports trimestriels d'activité, du rapport financier, du rapport d'évaluation
- Un chargé de l'information, de la sensibilisation et des formations sur les POPs, la convention de Stockholm sur les POPs, le PNMO et d'autres instruments relatifs aux POPs
- Un assistant, chargé de rassembler les informations détaillées sur les POPs (les utilisations, les sources, les provenances, les problèmes dus aux POPs, les alternatives) et d'aider à l'organisation des ateliers et du suivi des producteurs (LID) avec les deux personnes citées ci-dessus
- Un technicien de terrain qui suivra avec les producteurs, l'application de tous les principes et méthodologies de la LID en grandeurs réelles
- Une personne chargée des questions administratives et une autre chargée des finances
- Les organisations partenaires : la Fédération Environnement 2000 et les Groupements féminins (RESABEC, MUUTAKKU LIGEY, FEDRINE) pour la diffusion et la distribution des supports et pour assurer certains aspects de l'information et de la sensibilisation dans leur zones respectives
- Les prestataires de service (consultants) pour l'illustration des supports d'information et de sensibilisation (dépliant, affiches, posters, T-Shirts, casquettes, banderoles) et pour aider à la formation (activité ponctuelle)

## **10. STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE /GESTION DES CONNAISSANCES**

La stratégie qui sera mise en œuvre par le projet sera axée sur :

- la communication par image (affiches, CD, posters) ;
- la production et distribution de brochures, de dépliants, de guides ;
- les relais d'information et de sensibilisation par les associations et les groupements de femmes
- la production des documents sur les résultats du projet.

Pour une bonne visibilité du projet, il est prévu de :

- confectionner des T-shirt, des casquettes qui seront distribués au cours des campagnes de sensibilisation ;
- distribuer des affiches, des dépliants, et des posters aux structures impliquées dans la gestion des POPs, aux fédérations des producteurs et de consommateurs, aux autorités et à d'autres partenaires impliqués dans la problématique des POPs au Sénégal

Les participants au ateliers de sensibilisation sur les POPs seront sélectionnés parmi les structures, associations, producteurs et ONGs afin qu'ils servent de relais au cours de leurs activités.

## 11. BUDGET

### Budget détaillé

Libellé	Nombre	Prix unitaire	Montant Fcfa
<b>1. Recherches et publication des informations de base sur les POPs au Sénégal</b>			
Collecte d'informations sur les POPs, caractéristiques, sources, utilisation, provenance etc.	10 sorties d'enquête	10.000	100.000
Analyse et documentation des informations collectées	30 Illustrations	5.000	150.000
Impression et publication des documents sur les POPs	1000 exemplaires	2.265	2.265.000
<b>Sous total 1 : Informations de base sur les POPs</b>			<b>2.515.000</b>
<b>2. Support de sensibilisation</b>			
Illustration de dépliants	01	50.000	50.000
Impression de dépliants	500	500	250.000
Illustration des affiches	02	75.000	150.000
Impression des affiches	500	1000	500.000
Illustration et Impression des T-shirt	500	2000	1.000.000

Production de casquettes	500	1200	600.000
Banderoles	04	50.000	200.000
Copie sur CD des informations de base sur les POPs au Sénégal	500	1.700	850.000
<b>Sous total 2 : support de sensibilisation</b>			<b>3.600.000</b>
<b>3. Organisation de 2 ateliers d'information, de sensibilisation et de communication de 04 jours chacun</b>			
Location de salle	04	50.000	200.000
Transport de 35 participants	35 * 04	5.000	700.000
Restauration des participants	35 * 04	5.000	700.000
Frais de logement : 3 présentateurs + 1 chargé de projet + 1 personne projet (4 nuitées/ 5 personnes)	4 * 5	18.500	370.000
Frais 3 Présentations	3 * 4	50.000	600.000
Frais organisation pour les partenaires locaux	1	75.000	75.000
Perdiem 2 personnes	2 * 6	10.000	120.000
Achat carburant	400 litres	606	242.400
Total 1 atelier			3.007.400
<b>Sous total 3 : Organisation de deux (02) ateliers</b>			<b>6.014.800</b>

<b>4. Appui institutionnel</b>			
Ramettes de papiers	50	2.500	125.000
Encre noire pour imprimante	5	22.000	110.000
Encre en couleur pour imprimante	02	24.000	48.000
Toner pour photocopieuse	03	81.000	243.000
Encre couleur pour photocopieuse	02	92.000	184.000
Classeurs pour les dossiers du projet	02	1525	3.050
Frais de reliure des rapports	150	700	105.000
Fournitures pour les ateliers :			
- Bloc notes .....	.....100.....	...1000	...100.000
- Stylos.....	.....100.....	...100	...10.000
- Crayon de papier.....	.....100.....	...50	...5.000
- Chemises à rabat.....	.....100.....	...1000	...100.000
- Rouleau padex.....	..... 20.....	...5.000	...100.000
- Paquet de marqueurs....	.....05.....	...3.000	...15.000
Total fournitures :.....	.....	.....	...330.000
<b>Sous total 4 : Appui institutionnel</b>			<b>1.148.050</b>
<b>5. Evaluation</b>			
Honoraire 02 consultants	2	1.000.000	2.000.000
<b>Sous total 5 : Evaluation</b>			<b>2.000.000</b>

### 7. Contribution de PAN Africa

Véhicule	1 * 40 jours	50.000	2.000.000
Salaire Coordonnateur du projet	12 mois	250 000	3.000.000
Salaire chargé de projet : personne chargée de l'information et sensibilisation	12 mois	200 000	2.400.000
Salaire Assistant : personne chargée de rassembler les informations et d'aider à l'organisation des ateliers	12 mois	100 000	1.200.000
Salaire administration et finance	2 * 12 mois	50 000	1.200.000
Salaire technicien de suivi des alternatives (6 mois)	6 mois	100.000	600.000
Achat matériel d'appui (pulvérisateurs)	10	45.000	450.000
Parc informatique :			
- ordinateur .....	...02...	...500.000...	...1.000.000
- Photocopieuse/impri - mante HP Multifonction.....	...01...	...130.000...	...130.000
- scanner .....	...01...	...50.000...	...50.000
<b>Sous total 6 : contribution PAN Africa</b>			<b>12.030.000</b>